

Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH)

[Enquête Ifop] Saisissons toutes les opportunités pour le plein emploi des personnes en situation de handicap



Dans la perspective de la SEEPH 2022, dédiée cette année à la thématique du plein emploi des personnes en situation de handicap, l'Agefiph et l'Ifop publient une enquête exclusive sur le sujet¹. Près de 11 000 personnes, dont 8 400 en situation de handicap, ont participé à ce sondage qui s'intéresse au regard qu'elles portent sur le plein emploi, complété par une enquête menée auprès de la population générale, des salariés et des recruteurs.

Bagneux

Jeudi 20 octobre 2022

—
Communiqué de presse

Alors qu'existe un sentiment persistant de vulnérabilité des personnes en situation de handicap face à l'emploi, elles restent globalement satisfaites de leur activité professionnelle quand elles travaillent. La situation actuelle et les secteurs en tension de recrutement sont quant à eux considérés par les recruteurs interrogés comme une source d'opportunités pour l'insertion des personnes handicapées dans l'emploi, à condition d'être accompagnées.

En parallèle de ces résultats riches en enseignements, l'Agefiph publie les derniers chiffres clés de l'[Observatoire de l'emploi et du handicap](#). Des données qui marquent une tendance globalement positive à l'heure où 1,1 million de personnes handicapées sont en emploi et que leur nombre à la recherche d'un emploi baisse².

Des personnes en situation de handicap qui se sentent encore vulnérables à l'égard de leurs perspectives professionnelles et de l'atteinte du plein emploi

18% des personnes en situation de handicap interrogées par l'Ifop pensent que le plein emploi peut être atteint pour les personnes handicapées à horizon 2027. Plus optimistes sur la question, le grand public (23%) et les recruteurs (31%) le perçoivent néanmoins comme un objectif plus difficilement atteignable en comparaison à l'objectif général de plein emploi pour le reste de la population (-12 points pour le grand public et -4 points pour les recruteurs). 70% des personnes en situation de handicap interrogées estiment d'ailleurs que **la société actuelle ne se donne pas suffisamment les moyens de les intégrer dans la société** (+21 points par rapport au grand public).

Pour Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, présent ce jour lors de la restitution des résultats de l'enquête :

« Je serai particulièrement attentif à ce que l'objectif de plein emploi puisse bénéficier à ceux qui sont les plus éloignés du marché du travail, et particulièrement aux

1) Enquête Ifop pour l'Agefiph « Le plein emploi des personnes en situation de handicap est-il possible ? » réalisée entre le 21 septembre et le 4 octobre 2022 auprès de : 8 393 personnes en situation de handicap, 1 004 personnes (échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus), 1 002 personnes (échantillon représentatif de la population salariée française âgée de 18 ans et plus) et 402 dirigeants responsables RH d'entreprises et recruteurs (échantillon représentatif des entreprises françaises ayant au moins un salarié).

2) Voir infographie ci-jointe.



personnes en situation de handicap. Les pouvoirs publics ne peuvent pas se satisfaire de verser une indemnité ou une allocation. Nul n'est inemployable. Notre responsabilité, c'est de garantir un accompagnement personnalisé, qui conduise vers un emploi durable. Le chantier France Travail et les réflexions dans la perspective de la Conférence nationale du Handicap du printemps 2023 permettront d'aboutir à la proposition de mesures nouvelles pour favoriser l'accès et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap ».

Une conjoncture qui ouvre toutefois des opportunités pour les personnes en situation de handicap

64% des employeurs interrogés estiment que les difficultés actuelles de recrutement pourraient les inciter à embaucher des travailleurs en situation de handicap, dont 30% « très certainement ». À ce titre, ils appellent à la mise en place d'incitations fiscales ou de primes à l'embauche (34%) et à la formation des managers et des collaborateurs à l'accueil des personnes en situation de handicap (31%). Lorsque cela concerne leur entreprise, et pour recruter davantage de personnes en situation de handicap, les recruteurs attendent surtout **un soutien sur le sourcing de profils (49%), l'appui d'organismes spécialisés comme l'Agefiph (23%)** avant même le versement d'une prime à l'embauche (7%).

Pour Christophe Roth, président de l'Agefiph :

« Les tensions sur le marché du travail sont réellement susceptibles d'inciter les entreprises à embaucher les 460 000 personnes en situation de handicap encore à la recherche d'un emploi. Elles représentent des talents, des compétences et donc des opportunités inestimables pour les employeurs, et à plus fortes raisons dans les secteurs en tension comme l'hôtellerie-restauration, le transport ou le numérique. L'inclusion et le parcours professionnel de ces personnes sont un moyen de défendre la juste place de chacun au milieu de tous, et sont aussi un levier efficace pour faire face à la pénurie de main d'œuvre et aux difficultés de recrutement. C'est pourquoi j'invite tous les acteurs de l'emploi, de la formation, de l'entreprise et de la santé au travail à se saisir de la SEEPH 2022 et de chaque jour de l'année, pour faire du plein emploi des personnes en situation de handicap une réalité et défendre une société d'égalité des chances autant dans les têtes, dans les textes que dans les faits. Ensemble soyons activateurs de progrès ! ».

Les salariés en situation de handicap globalement satisfaits de leur situation professionnelle

Les salariés en situation de handicap, moins enclins à changer de poste ou à démissionner que la population générale (54% y pensent vs. 65%), sont également plus nombreux à se déclarer satisfaits de leur activité professionnelle actuelle (74% vs. 72%). **54% d'entre eux craignent tout de même d'être licenciés**, c'est 14 points de plus que l'ensemble des salariés, et 72% craignent d'être en difficulté dans les mois à venir du fait de leur état de santé. Néanmoins, tout en se déclarant plus fatigués, plus inquiets et moins sereins que l'ensemble des salariés interrogés, ils se disent **davantage motivés (+ 8 points)**.

Pour Frédéric Dabi, directeur général de l'Ifop :

« Malgré un sentiment de vulnérabilité qui demeure chez les personnes en situation de handicap quant au risque de licenciement, elles envisagent moins l'éventualité d'une démission que le reste de la population salariée. Leur degré de satisfaction sur leur situation professionnelle est également plus affirmé. Il semble qu'une fois les difficultés d'accès à un poste dépassées, les personnes en situation de handicap sont attachées à leur situation, épanouies dans l'exercice de leur métier et motivées ».



Vous trouverez en pièces-jointes :

- La synthèse de l'enquête Ifop (les résultats détaillés [ici](#)).
- L'infographie résumant les derniers chiffres clés de l'emploi et du handicap.

CONTACTS PRESSE

Julie Chaouat / jchaouat@lebureau decom.fr / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2021, l'Agefiph a notamment financé 156 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (16,9% de plus qu'en 2019). Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter @Agefiph_